



Assemblée générale

Distr. générale
15 août 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 116 b) de l'ordre du jour provisoire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Comité des contributions

Note du Secrétaire général

1. Les articles 158 et 159 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent ce qui suit :

Article 158

L'Assemblée générale nomme un Comité des contributions, qui est un comité technique comprenant dix-huit membres.

Article 159

Les membres du Comité des contributions, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité des contributions au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante.

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

Andrzej T. Abraszewski (Pologne)***
Joseph Acakpo-Satchivi (Bénin)*
Syed Yawar Ali (Pakistan)***
Gordon Eckersley (Australie)*
Bernardo Greiver del Hoyo (Uruguay)*
Ihor V. Humenny (Ukraine)***
Nikolay Lozinskiy (Fédération de Russie)**

* A/68/150.



Susan M. McLurg (États-Unis d'Amérique)***
Juan Ndong Mbomio Mangué (Guinée équatoriale)*
Pedro Luis Pedroso (Cuba)*
Gönke Roscher (Allemagne)**
Thomas Schlesinger (Autriche)*
Henrique da Silveira Sardinha Pinto (Brésil)**
Thomas David Smith (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord)**
Josiel Motumisi Tawana (Afrique du Sud)***
Kazuo Watanabe (Japon)***
Sun Xudong (Chine)**
Dae-jong Yoo (République de Corée)**

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2013.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2014.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2015.

3. Les mandats de MM. Acakpo-Satchivi, Eckersley, Greiver del Hoyo, Ndong Mbomio Mangué, Pedroso et Schlesinger venant à expiration le 31 décembre 2013, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-huitième session, à nommer six personnes pour pourvoir les sièges vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2014.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-huitième session.